

La revue parents

POUR L'ENFANT VERS L'HOMME

N°464/FÉVRIER 2026



Attention
à leur vie
privée !

ÉDUCATION

Le masculinisme prend
de l'ampleur chez les jeunes



SANTÉ

Les ravages du protoxyde
d'azote



BESOIN D'IDÉES NOUVELLES ET ORIGINALES POUR VOS ATELIERS CRÉATIFS ?

Le nouveau catalogue 2026 arrive avec **588 pages** d'inspiration pour accompagner chaque étape du développement des tout petits. Il est l'**outil idéal** pour planifier vos activités manuelles tout en préservant votre budget !

SCANNEZ LE QR CODE
pour recevoir votre catalogue



de **5000**
produits et des centaines
d'idées d'activités



de **700**
produits à moins de 2 €



de **500**
prix en baisse

SOMMAIRE

5 Instantanés
10 Nos coups de cœur

13
Dossier
Attention
à leur vie privée

21
En pratique
ORIENTATION • Il fait parler les chiffres : le data scientist
SANTÉ • Adolescence. Les ravages du protoxyde d'azote
PSYCHO • Actualités. Les enfants ont besoin de comprendre le monde
ÉDUCATION • Le masculinisme prend de l'ampleur chez les jeunes

26
Décryptage
Les compétences de la commune

28
Regards croisés
REBECCA SHANKLAND/
DANIEL MARCELLI
Quelle éducation pour favoriser le développement de l'enfant ?

30
Initiative
Ils "cogitent" sur une fiction autour d'une fake news

32
Nos actions

34
Portrait
Gabrielle Légeret

édito

Ne jamais renoncer à l'éducation !

“ Il y a les mots que l'on prononce et ceux que l'on ne prononce plus jusqu'à les noyer dans le silence... Ces derniers temps dans la bouche de nos décideurs, lorsqu'ils parlent de l'école, le mot « instruire » prend le pas sur le mot « éduquer ». On pourrait croire à un petit glissement insignifiant et pourtant, c'est tout l'inverse. C'est revenir à bas bruit, aux temps anciens mais pas si lointains, où l'école servait à apprendre à lire, à compter et en aucun cas, à apprendre à vivre ensemble.

Une école du tri (tiens, tiens...), une école où les inégalités sociales, territoriales, culturelles sont d'une fatalité cruelle pour les plus faibles, mais réjouissante pour celles et ceux qui ont déjà tout. Ne rien dire serait accepter de construire une école de la division. Notre fédération porte dans ces élections municipales et présidentielles à venir l'exigence d'une école de l'équité, une école qui permet à chaque enfant d'atteindre son sommet.

Enseignants, parents, élus, personnels éducatifs... Il nous appartient de nous mobiliser pour promouvoir la coéducation, en maintenant un projet d'éducation globale, socle d'une société fraternelle qui donnera à l'école publique

les moyens d'éduquer et d'apprendre, aux citoyens en devenir, la mise en œuvre de la solidarité.



ANNE-CHARLOTTE ROSSI
Présidente de la FCPE

Revue de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) IO8, avenue Ledru-Rollin, 75544 Paris Cedex 11 • Tél. : 01 43 57 16 16
• www.fcpe.asso.fr
• fcpe@fcpe.asso.fr

RÉDACTION
Directrice de la publication et de la rédaction : Anne-Charlotte Rossi
• Responsable de la revue : Laurence Guillermou • Rédactrice en chef : Alexandra Defresne •

Conception graphique : **CITIZENPRESS**
Rédactrices : Michèle Foin, Émilie Gilmer, Anne-Flore Hervé, Marianne Peyri.
• Infographie : David Lory •
Dessin p.34 : Bénédicte Govaert
• Crédits photos : iStock.

PUBLICITÉ
Mistral Média, 22 rue Lafayette 75009 Paris •
Tél. : 01 40 02 99 00 • mistralmedia.fr • Directeur général : Luc Leherécy.

IMPRESSION
Direct impression •
26 bis Boulevard de Beaubourg -
32, ZA Paris Est
77184 Émerainville.
Conformément à la loi n° 78 17 du 6 janvier 1978 informatique et libertés, chaque adhérent, abonné, assuré, dispose du droit d'information, de rectification et d'accès auprès de la FCPE.

Restons connectés !



Rendez-vous sur le site fcpe.asso.fr pour s'abonner gratuitement à la Revue des Parents.

Suivez-nous sur



fcpenationale



fcpe.nationale



fcpenationale

Des questions ?
Écrivez-nous



fcpe@fcpe.asso.fr

Pages spéciales départementales :
14, 45, 63, 971.



Cet été, on part tous en colo !

Séjours sportifs
Stages artistiques
Multiactivité
Clubs jeunes

100%
Fun
Découverte
Rencontres
Activités

www.vacances-pour-tous.org



Instantanés

Une sélection d'**infos** pour vous accompagner

CANTINES

La fin du dispositif à 1 euro !

Suspension discrète du dispositif « cantine à 1 € » le 26 juillet 2025 : un nouveau recul social ! En fermant l'accès aux communes qui n'avaient pas les moyens d'entrer dans ce dispositif créé en 2019, l'État creuse les inégalités territoriales et abandonne les enfants les plus pauvres. Pour certains, la cantine est le seul repas complet de la journée. Dans le quotidien des enfants, c'est une politique qui fragilise les plus précaires. Exigeons la réouverture immédiate du dispositif et une vraie justice sociale.



LOI

Réseaux sociaux : éduquer plutôt qu'interdire

“ **Le cerveau de nos enfants et de nos adolescents n'est pas à vendre.** »

Dans une vidéo adressée à la députée Laure Miller, à l'initiative d'une proposition de loi visant à interdire l'accès aux réseaux sociaux aux moins de 15 ans, le président Emmanuel Macron a donné le ton. Face aux inquiétudes croissantes sur l'impact du numérique, l'exécutif entend mieux protéger les jeunes.

Adopté à une large majorité à l'Assemblée nationale le 26 janvier 2026, le texte prévoit de bloquer l'utilisation des plateformes comme Instagram, TikTok, Facebook ou encore Snapchat, avec un système de vérification d'âge. Objectif : limiter les effets délétères sur la santé mentale, entre cyberharcèlement, comparaison sociale et mécanismes addictifs.

Une seconde proposition de loi, déposée au Sénat par Catherine Morin-Desailly, s'inscrit dans une logique complémentaire : accompagner les jeunes vers un usage raisonné du numérique, en

misant davantage sur la prévention et l'éducation.

En parallèle, l'idée d'interdire les smartphones au lycée a suscité de vifs débats. Finalement rejetée, elle a été remplacée par une mesure plus souple : chaque établissement devra préciser, dans son règlement intérieur, les lieux où les téléphones sont autorisés ou non. Par défaut, ils seront interdits dans les salles de classe et les couloirs, mais tolérés dans certains espaces comme la cour.

Du côté des parents, la FCPE appelle à dépasser les réponses uniquement restrictives. Dans sa déclaration au Conseil supérieur de l'éducation le 7 janvier 2026, elle juge une interdiction totale « inapplicable et facilement contournable » et rappelle que le lycée est aussi « l'espace de la construction de l'autonomie ». Elle défend une autre voie : « L'école se doit avant tout d'outiller et de former plutôt que d'interdire. » Elle plaide pour la création d'un véritable programme d'éducation à la vie numérique et aux médias, de l'école au lycée.

SANTÉ

AUTISME

Jeudi 12 février 2026, la Haute Autorité de santé a publié de nouvelles recommandations, parmi lesquelles une scolarisation continue des enfants autistes, sans rupture, pour soutenir leurs apprentissages et leurs compétences sociales. Elle insiste aussi sur l'accès au sport, à la culture et sur la formation des professionnels.



On en parle !

1. CONGÉ PATERNITÉ



La réforme du congé de paternité de juillet 2021, qui a porté sa durée de 11 à 25 jours, porte ses fruits. Selon l'Ined, 81% des pères ont pris ce congé entre 2021 et 2023, contre 75% avant la réforme. Toutefois, les contraintes professionnelles et financières freinent encore certains.

2. LOGEMENT

2 800 000 ménages sont en demande d'un logement social en France, un niveau jamais atteint. Selon la Fondation pour le logement des défavorisés, 350 000 personnes sont sans domicile, ou hébergées chez des amis, de la famille... Difficultés à trouver des terrains à bâtir, hausse du coût des matériaux, hausse des loyers... notre pays vit une crise du logement majeure.

3. RYTHMES

Commencer plus tard le matin au collège et au lycée, « avoir des journées qui finissent plus tôt » pour pouvoir faire « du sport » ou « des activités culturelles », et « un gros mois » de vacances d'été. Jeudi 5 février, Emmanuel Macron s'est redit « favorable » à une adaptation des rythmes scolaires, tout en continuant d'ignorer les travaux de la convention citoyenne qui a planché sur ce sujet.



AESH

LA FCPE DÉNONCE LE REFUS D'UN JUSTE STATUT

Mercredi 7 janvier 2026, le Sénat a rejeté une proposition de loi déposée par le groupe socialiste, écologiste et républicain, visant à offrir un statut de fonctionnaire aux 145 000 accompagnants d'élèves en situation de handicap. Le texte prévoyait un temps plein, une formation initiale et une rémunération digne pour ces personnels essentiels à l'école inclusive, souvent précaires et sous-payés. Pour la FCPE, ce vote est un

renoncement politique qui pénalise les élèves en situation de handicap et leurs familles. Maintenir la précarité des AESH revient à accepter des accompagnements insuffisants et à fragiliser durablement l'inclusion scolaire. La FCPE demande la réouverture d'un chantier législatif ambitieux et la création d'un cadre d'emploi stable, protecteur et attractif.



8000

NOUVEAUX JEUNES

fonctionnaires stagiaires seront en charge de classes à mi-temps, selon le ministre de l'Éducation nationale, qui tente de défendre ce budget.

(Source : education.gouv.fr)

BUDGET

Toujours moins de postes !

La FCPE exprime sa colère devant les mesures d'austérité qui frappent une nouvelle fois l'école publique ! Les 4 032 suppressions de postes prévues pour la rentrée 2026 par le ministère de l'Éducation nationale aggraveront les conditions d'apprentissage des élèves. « Une fois encore, nous passons à côté de l'opportunité historique qui nous est offerte de profiter de la baisse démographique pour réduire les effectifs dans les classes de l'école au lycée et disposer des moyens indispensables à son bon fonctionnement, et [...] d'apporter des réponses éducatives aux angoisses de la jeunesse confrontées à de nombreuses crises. », a réagi la FCPE le 28 janvier 2026. La France reste le pays européen dont les classes du premier degré et du collège sont les plus chargées.

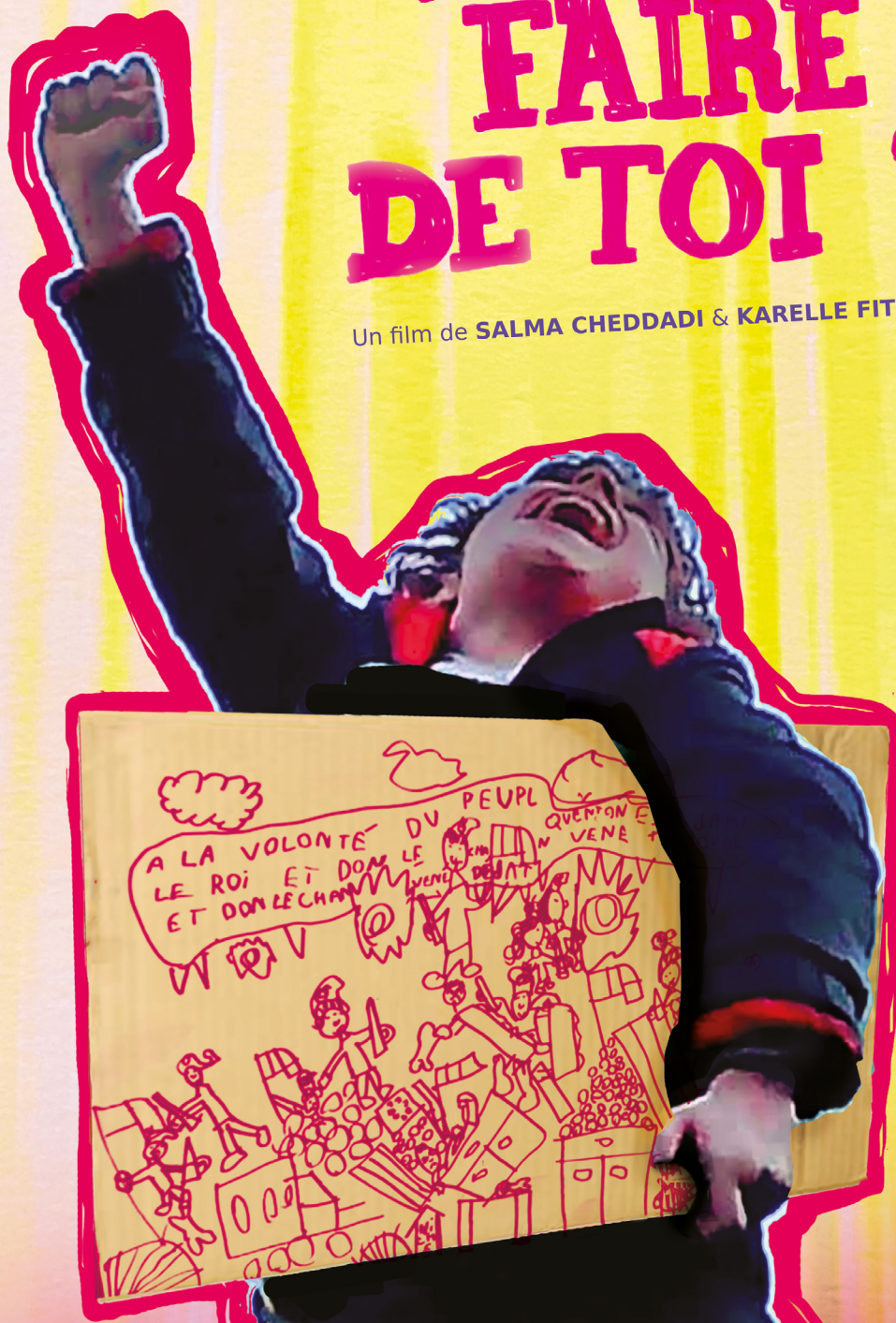


EN SAVOIR PLUS :

Internet Lire [le communiqué](#) de la FCPE.

QU'EST-CE QU'ON VA FAIRE DE TOI ?

Un film de SALMA CHEDDADI & KARELLE FITOUSSI



Un film produit par EMMANUELLE LEPERS image SALMA CHEDDADI montage RAPHAËLLE MARTIN-HOLGER assistée de SALMA CHEDDADI musique originale CORENTIN KERDRAON & ALISTER étalonnage FLORIAN CHOMIENNE montage son et mixage MATTHIEU DENIAUD directrice de production NATHALIE DUCRIN chargée de développement JULIA FANGEAUD chargée de production ALICE GOLDBERG post-production L'ATELIER PLANI et LE CHIEN BLEU. Une production HAUT ET COURT DOC et HAUT ET COURT TV en association avec ARTE France avec la participation du CNC

La lettre du ministre aux parents

Après le drame survenu à Sanary-sur-Mer (Var) où une professeure, toujours dans un état critique, a été poignardée par un élève de 14 ans, le ministre de l'Éducation nationale, Édouard Geffray, a adressé le 12 février 2026 une lettre aux parents. Un geste inédit, qui vise à les associer davantage à la prévention des violences scolaires. Les parents dits « démissionnaires » ont souvent été montrés du doigt ; il est plus inhabituel de voir un ministre reconnaître si vite les limites de l'institution et appeler à une responsabilité partagée. « L'école fait beaucoup, mais elle ne peut pas tout », écrit-il, appelant à « un sursaut collectif ».

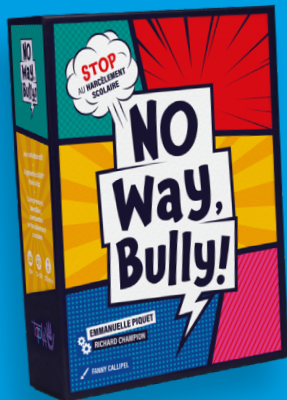
Donner toute leur place aux parents qui s'impliquent

« On note qu'il tend la main aux parents qui s'impliquent dans l'école, mais il ne faut pas que ce soit un acte sans lendemain », prévient Grégoire Ensel, vice-président de la FCPE. Pour la fédération qui a réagi dans une lettre communiquée au ministre le 24 février 2026, renvoyer la responsabilité aux seules familles ne suffira pas. La prévention suppose une véritable coéducation et des moyens à la hauteur, alors même que des suppres-



sions de postes fragilisent l'école. Le 28 janvier 2026, le ministre a par ailleurs annoncé vouloir nommer un défenseur des droits des enfants auprès de la médiatrice de l'Éducation nationale, afin de centraliser les signalements et le suivi des violences.

+ **EN SAVOIR PLUS :**
Internet Lire la lettre de la FCPE.



JEU

NO WAY BULLY

Conçu avec la spécialiste Emmanuelle Piquet, ce jeu de cartes, édité par Topla, aide enfants et ados à comprendre et dépasser le harcèlement scolaire. En équipe et accompagnés d'un adulte, les joueurs débattent de situations réelles et explorent différentes réactions. Un outil ludopédagogique pour libérer la parole et agir ensemble.

Prix : 23 €.

CESER

Préservons la démocratie territoriale !

Les conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux (CESER) sont à nouveau menacés.

Après avoir échappé à une suppression en avril 2025, leur avenir reste incertain : un projet de loi envisageait en janvier de laisser chaque région décider de leur maintien. Pourtant, ces instances constituent de rares espaces de dialogue entre acteurs associatifs, économiques et citoyens, au service de l'intérêt général. Dans un contexte de crises et de fragmentation sociale, leur rôle apparaît plus essentiel que jamais. Malgré cela, certains élus invoquent des économies pour justifier leur remise en cause. La FCPE appelle à défendre et renforcer ces lieux de démocratie territoriale.



3000

MESURES

de protection ordonnées par des magistrats pour des enfants en danger ne sont pas exécutées faute de moyens.

MUNICIPALES 2026

10 exigences d'urgence pour la cause des enfants !

Le Collectif CEP-Enfance, qui rassemble une centaine d'organisations dont la FCPE, interpelle les candidats aux municipales 2026 pour rappeler le rôle indispensable des communes en matière de politique publique pour l'enfance. Le collectif demande leur engagement immédiat sur dix exigences : une politique publique universelle pour l'enfance, un grand ministère dédié, un « Code de l'enfance », un plan Marshall contre la pauvreté, le respect de leurs droits, des services publics renforcés, la gratuité des accueils, l'accès aux soins, le développement culturel et scientifique, la formation des professionnels et le soutien au pouvoir d'agir des enfants.

+ **EN SAVOIR PLUS :**
Internet Lire le document complet : cep-enfance.blogspot.com



1

Il • elle défend les droits de tous les enfants de l'école.



2

Il • elle recueille l'avis des parents pour porter leur voix en conseil d'école, en conseil de classe ou en conseil d'administration.

3

Il • elle sait qui contacter au bon moment pour les petits et grands problèmes qui surviennent à l'école.

LES 5 ACTIONS CLES DU PARENT DELEGUE

fppe



4

Il • elle est soutenu • e dans ses initiatives par un réseau national et il • elle peut impulser pétitions, manifestations quand cela est nécessaire.

5

Il • elle organise la solidarité pour favoriser la gratuité de l'éducation.



Nos coups de cœur

Expos sympas, films à voir, bouquins à lire, sites à visiter...
des idées **pour toute la famille** !



ALBUM

LE MONSTRE DES MAINS

Deux enfants affrontent un monstre en communiquant par gestes, invitant le lecteur à découvrir une aventure solidaire et inclusive. La langue des signes y devient un super-pouvoir. Une ode à l'entraide, créée par des artistes sourds, loin des livres jeunesse habituels sur le handicap.

Internet Éd. Delcourt, 13,90 €.

LECTURE

#10marsjelis

Le Centre national du livre (CNL) en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale, invite, pour la 5^e édition, toutes les Françaises et Français à célébrer collectivement la lecture à travers le Quart d'heure de lecture national, le mardi 10 mars 2026. Des lectures pour petits et grands sont à télécharger sur le site dédié.

Internet centrenationaldulivre.fr



PHOTO

© Martin Parr/Magnum Photos

GLOBAL WARNING

Jusqu'au 24 mai, le Jeu de Paume propose à Paris une relecture inédite de l'œuvre de Martin Parr, des années 1970 à aujourd'hui. Avec une ironie mordante, le photographe a documenté les causes et les symptômes des crises de nos sociétés : tourisme de masse, consumérisme effréné, dépendances technologiques, rapport ambivalent au vivant... À ne pas manquer !



jeudepaume.org

LYON

400 m² d'ateliers manuels

Nouveau à Lyon Vaise : le concept Djogo invite les 3-12 ans à s'initier aux savoir-faire artisanaux à travers des ateliers créatifs. Encadrés comme de vrais apprentis, les enfants manipulent outils et matières pour fabriquer leurs objets, développant imagination, autonomie et plaisir de créer.

Internet djogo.fr



TÉLÉ

KARMA

France Télévisions lance le spin-off de la série *Askip*, sur le collège, en suivant les héros au lycée dans *Karma*, trop jeunes pour se taire. Les enjeux ont évolué : santé mentale, sexualité, addictions, problèmes d'argent, harcèlement... Dix épisodes sont déjà en ligne.

Internet france.tv

Laisse pas ton corps au vestiaire

CINÉMA

« Les filles, c'est des chochottes, mais moi, je ne suis pas comme ça... » Réfléchir à l'égalité filles-garçons à travers le sport de la maternelle au lycée, c'est le pari de ce documentaire écrit et réalisé par Françoise Davisse et Jean-Philippe Urbach. Pari réussi avec, à l'œuvre, des enseignants passionnés qui interrogent sans cesse leur pratique

pour emmener leurs élèves le plus loin possible. Avec quelques belles séquences de ce lien très fort entre enseignant et élèves.

À l'affiche dans certaines villes, avec des projections prévues jusqu'en avril.



LIVRE



Comédie française

Ce premier roman percutant, signé Charlie Jégonday, mêle avec justesse, dureté sociale et élans d'espoir. Au cœur d'une cité menacée, Requin, Zizou et Belette avancent entre rêves et dérives. L'écriture vive rend ces destins fragiles profondément attachants.

Éd. La Tribu, 19,50 €.



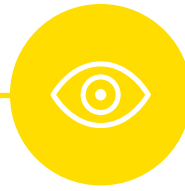
CINÉMA

QU'EST-CE QU'ON VA FAIRE DE TOI ?

Du jour au lendemain, Moussa annonce à ses camarades de maternelle que sa famille est déplacée dans un autre hôtel social et qu'il quitte l'école. Ce départ brutal bouleverse la classe et marque l'éveil d'une conscience sociale et politique chez ces jeunes élèves de l'école de la République. Un documentaire d'une profonde humanité, réalisé par Salma Cheddadi et Karelle Fitoussi, et diffusé sur Arte.



Vous êtes adhérents FCPE au sein d'un conseil local ou départemental et vous souhaitez organiser une projection-débat autour du film, contactez-nous par mail à fcpecom@fcpe.asso.fr.



© Rue du monde

#POÉSIE

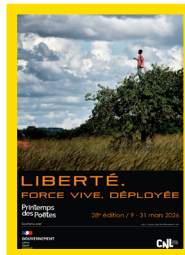
Dans un monde qui préfère le bruit à la nuance, la fureur à la douceur, dans un monde qui n'a d'égards que pour la puissance, quoi de plus nécessaire que la poésie ?

ÉVÈNEMENT

LE PRINTEMPS DES POÈTES

Le Printemps des Poètes 2026 célèbre sa 28^e édition du 9 au 31 mars 2026 autour du thème « Liberté. Force vive déployée ». Isabelle Adjani, marraine de ce rendez-vous incontournable, incarne cet élan créatif. Le 20 mars, des millions d'élèves sont invités à lire à voix haute La cage sans oiseaux de Jules Renard.

printempsdespoetes.com



PODCAST

L'INSTANT POÉSIE

Léonie Pernet est une musicienne, chanteuse et compositrice française, et la poésie occupe une place centrale dans son œuvre. Dans L'Instant poésie sur France culture, elle partage 20 poèmes issus de registres modernes, militants ou classiques, interprétés par Florence Loiret Caille et Lyes Salem.

radiofrance.fr



ANTHOLOGIE

MES PREMIERS POÈMES

Partenaires depuis 23 ans du Printemps des poètes, les éditions Rue du monde publient une anthologie pour les 7-12 ans à partir du célèbre « haïku » gravé au fronton des mairies : Liberté, égalité, fraternité ! Porté par les sublimes images de Lucile Placin, l'album est à mettre entre toutes les mains des futurs citoyens ! Éd. Rue du monde, à partir de 6 ans, 19 €.





Qui a toujours soif d'aventure ?

ASSURANCE
EXTRASCOLAIRE

-15%

pour toute première souscription*

mae.fr



mae
GRANDIR
AVEC ASSURANCE

* Offre valable jusqu'au 15/09/2025, uniquement sur la première année de cotisation et pour toute première adhésion à la formule MAE Génération en renouvellement automatique.

AP EXTRA 06/25 - Mutuelle MAE, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité (SIREN N°510 778 442) • MAE Assurance, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des assurances (SIREN N°781 109 145) 62 rue Louis Bouilhet - CS 91833 - 76044 ROUEN CEDEX • Crédit photo : Pierre Baëlen

dossier



3 BONNES RAISONS

DE LIRE CE DOSSIER !

1. Comprendre ce que deviennent nos données.
2. Repérer les risques concrets.
3. Apprendre des réflexes simples pour se protéger.

Attention à leur vie privée !

Nos données personnelles sont collectées par les plateformes qui abritent les réseaux sociaux pour dessiner notre profil de consommateur ou de citoyen et en faire commerce. Outre l'aspect mercantile, **leur circulation représente différents dangers,** particulièrement pour les enfants et les adolescents. Comment y faire face ? **Enquête.**

Texte :
ÉMILIE GILMER



5 clés pour comprendre les données personnelles

1. Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?

La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) la décrit comme « toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable ». Au gré de nos navigations, nous laissons donc des « traces » qui, par croisement ou déduction, permettent aux applications, sites et autres plateformes, de constituer notre portrait numérique. Il s'agit d'un nom, d'un prénom, d'un âge, d'une adresse e-mail ou d'un numéro de sécurité sociale, mais aussi potentiellement d'informations comme nos goûts ou nos activités.

2. Comment ces données sont-elles captées par les plateformes ?

« Il existe trois grandes manières de capter des données personnelles, explique Sylvain Joseph, ingénieur de formation et formateur CLEMI¹. La première est appelée la captation volontaire dans le sens où l'utilisateur donne lui-même des informations le concernant, par exemple en remplissant un formulaire d'inscription ou en complétant son profil sur un réseau social. » Cela inclut la publication de contenus (textes ou photos) ou les achats en ligne.

Le deuxième moyen de collecter des données est la captation automatisée, qui s'appuie à la fois sur les métadonnées (votre localisation géographique, votre historique de navigation, etc.) et sur les fameux cookies. « Les cookies sont de petits fichiers qui suivent à la trace notre activité en ligne, indique la CNIL dans un livret destiné aux parents². Si certains sont indispensables pour assurer la sécurité de nos connexions à nos comptes en ligne, ils sont aussi massivement utilisés par l'industrie publicitaire à qui ils révèlent une mine d'informations sur nos habitudes d'achat, nos centres d'intérêt, nos dépenses. »

Le troisième levier réside dans le calcul automatisé des données, via l'intelligence artificielle. « Les algorithmes sont aujourd'hui capables de croiser des bases de don-



Découvrez les bandes dessinées de prévention de Pointdecontact.net.

« Les adolescents ont beau être davantage conscients du phénomène, ils manquent bien souvent d'outils pour se protéger. »

— SYLVAIN JOSEPH, FORMATEUR CLEMI



44%

DES FRANÇAIS indiquent avoir personnellement été victimes d'une utilisation frauduleuse de leurs données personnelles au cours des trois dernières années. (Source : Étude Harris Interactive – Toluna pour la CNIL)

nées et d'en déduire des informations nouvelles, voire d'anticiper notre comportement, décrypte Sylvain Joseph. Sur un site d'achat, par exemple, l'IA peut dire notre état émotionnel en fonction de la vitesse à laquelle on fait défiler la page, elle en déduit alors notre niveau de stress, si on est intéressé par tel ou tel produit et à quel point on est pressé de l'acheter. »

3. Dans quel but ces données sont-elles collectées ?

Le modèle économique des plateformes vise à « monétiser l'attention et les données des utilisateurs, soit directement en vendant des espaces publicitaires, soit indirectement en vendant des données personnelles et comportementales [...] » Cet éclairage apporté par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses)³ le confirme : toutes les données collectées représentent une monnaie d'échange lucrative, dans la mesure où elles permettent de dessiner des profils de consommateur et de citoyen. « Les enjeux sont immenses car cela permet à des annonceurs d'adapter leurs offres, c'est-

<< Les réseaux sociaux tels qu'ils sont conçus aujourd'hui exploitent les vulnérabilités propres à l'adolescence. >>

EXTRAIT DU RAPPORT DE L'ANSES

à-dire de nous solliciter au moment où on est le plus réceptif pour nous inciter à acheter, voire à des acteurs publics ou privés de tenter d'influencer notre comportement de citoyen », observe Sylvain Joseph. Comme le rappelle le Bureau européen des unions de consommateurs (BEUC), « alors que vous avez l'impression que ces services sont "gratuits", vous en êtes en fait le produit » !

4. Quels sont les risques pour les enfants et les adolescents ?

Les risques existent pour toute la population mais ils sont majorés chez les plus jeunes. « Les enfants ont très peu conscience que les actions qu'ils font sur leur téléphone ou sur leur ordinateur peuvent avoir ces impacts-là, souligne Sylvain Joseph. Ils jouent, parlent, cliquent. Pour eux, tout cela n'a pas d'incidence. Quant aux adolescents, ils ont beau être davantage conscients du phénomène, ils manquent bien souvent d'outils pour se protéger. » De fait, pourtant, cette captation des données les expose à plusieurs dangers :

- **La malveillance en ligne.** Des données personnelles mal protégées peuvent être récupérées par des cybercriminels et se retourner contre un individu. « Une photo peut par exemple être utilisée pour créer un deepfake, c'est-à-dire un trucage généré par l'intelligence artificielle, explique Sylvain Joseph. À partir de là, différents types de préjudices sont possibles : le chantage, le cyberharcèlement⁴, l'usurpation d'identité... »
- **Les conduites à risque.** Les algorithmes repèrent nos préférences pour nous suggérer des contenus toujours plus ciblés. C'est ce qu'on appelle les bulles de filtres. Chez un adolescent déjà fragile, ce mécanisme peut être dévastateur dans le sens où il peut amplifier l'exposition à des contenus problématiques (automutilation, participation à des défis dangereux, régimes alimentaires délétères, etc.) et pousser à adopter des conduites à risque.
- **La hausse de l'anxiété.** Alors que l'adolescence est une période de construction identitaire, le besoin de reconnaissance et d'interactions sociales est immense. Or, comme l'écrit l'Anses, « les réseaux sociaux tels qu'ils sont conçus aujourd'hui exploitent les vulnérabilités propres à cet âge ». La course aux likes et aux commentaires, par exemple, peut tourner à l'obsession et générer un stress important, voire faire émerger des symptômes dépressifs. « D'autant plus qu'il existe un risque de formatage des comportements sur les réseaux, observe Sylvain Joseph. Car les adolescents ont bien compris que

pour y être valorisé, il faut plaire aux algorithmes ; adopter tel langage ou telle tenue vestimentaire, opter pour tel sujet qui génère de l'audience, etc. »

- **Les traces à long terme.** « Les enfants, comme les adolescents, ont peu conscience que ce qu'ils publient aujourd'hui sur les réseaux peut avoir des conséquences dans 10, 20 ou 30 ans, remarque Sylvain Joseph. Pourtant, il est admis que les banques, les assurances, les recruteurs regardent les réseaux avant de donner un feu vert pour un prêt ou un contrat, ou avant de statuer sur une candidature. »

5. Existe-t-il un cadre juridique pour protéger nos données ?

Le recueil et l'utilisation des données personnelles sont encadrés par le règlement général sur la protection des données (RGPD). Celui-ci s'applique auprès de toutes les structures, privées ou publiques, qui collectent et/ou traitent des données personnelles sur le territoire de l'Union européenne. Entré en application le 25 mai 2018, le RGPD renforce et complète la loi française « Informatique et Libertés » de 1978, actualisée par la loi du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles.

« Ce cadre juridique garantit un certain nombre de droits aux usagers, précise Sylvain Joseph. Celui, par exemple, d'être informé sur l'utilisation qui est faite de nos données personnelles. Nous avons aussi un droit de rectification si nos données sont incorrectes, et un droit au déréférencement, c'est-à-dire que l'on peut demander aux plateformes de supprimer des contenus nous concernant. Il ne faut surtout pas hésiter à s'en saisir ! »

D'autres textes renforcent aujourd'hui ce cadre juridique. C'est le cas du règlement européen sur les données (Data Act) applicable depuis le 12 septembre 2025, qui vise à protéger les utilisateurs d'objets connectés. C'est aussi le cas du Digital Services Act (DSA), applicable depuis le 17 février 2024, qui interdit l'utilisation des « dark patterns » sur les plateformes, à savoir des interfaces manipulatoires ou trompeuses qui visent à influencer le comportement des usagers.

(1) Centre pour l'éducation aux médias et à l'information.

(2) Livret *Protégez la vie privée de vos enfants*, à télécharger sur cnil.fr

(3) Dans un rapport d'expertise intitulé « Usages des réseaux numériques et santé des adolescents » rendu public le 13 janvier 2026.

(4) Retrouvez toutes les ressources utiles du CLEMI en ligne : clemi.fr/familles



4 PARENTS SUR 10 déclaraient en 2022 géolocaliser leurs enfants mineurs (via smartphone, applications, traceurs GPS, etc.). Souvent pour des raisons de sécurité. Un paradoxe au regard des données collectées. (Source : sondage Ipsos)



Le respect de la vie privée, c'est aussi

Partout en France, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) intervient auprès des élèves pour évoquer la protection des données personnelles. Exemple ce 8 octobre 2025 au sein du collège Rodin, dans le 13^e arrondissement de Paris.

Ce jour-là, quatre classes de 6e vont se succéder, une heure durant, pour écouter Jennifer Elbaz, chargée de mission éducation au numérique au sein de la CNIL. L'idée de solliciter une experte émane d'Alexandrine Choquart, professeure de technologie et référente numérique au sein de l'établissement. « L'acquisition de compétences numériques, notamment en matière de sécurité des données, fait partie du programme de cycle 3 (CM1, CM2, 6e), rappelle-t-elle. Par ailleurs, il me semble important que les élèves connaissent l'existence de la CNIL, pour pouvoir se rapprocher d'elle, un jour, s'ils en ont besoin... »

Car très vite, la séance de questions-réponses qui ouvre chacun des ateliers fait apparaître un constat : ces élèves, âgés de

11 ans pour la plupart, identifient mal les risques et les enjeux de la protection des données et, de fait, s'exposent à des dangers... « Il y a chez ces jeunes l'intuition qu'il faut se protéger sur les réseaux, précise Jennifer Elbaz. Par exemple, ils sont nombreux à créer un pseudo. Pour autant, ils ne vont pas au bout de leur démarche, c'est-à-dire que bien souvent leur pseudo contient des informations personnelles. En réalité, ils ne mesurent pas bien les conséquences que cela peut avoir et, surtout, ils n'ont pas les outils pour se protéger efficacement. »

À partir d'une simple photo...

Le but est alors de les faire avancer progressivement vers une prise de conscience. « L'idée est de créer un climat de confiance,

FantomApp est disponible gratuitement depuis App Store et Google Play. « Il est à noter que cette appli est sécurisée dans le sens où elle ne collecte aucune donnée (uniquement l'adresse IP, nécessaire pour le fonctionnement de l'application, et le type d'appareil utilisé), précise Jennifer Elbaz. En bref, l'idée est de naviguer incognito, en préservant son identité. »

FantomApp
Se protéger sur les réseaux sociaux

Bonjour Comment peut-on t'aider ?

Je protège mes réseaux sociaux

- Je teste mon mot de passe
- Je floute ma photo
- J'ai un problème en ligne
- Je veux faire afficher un
- Je vis du cyber-

Une application gratuite qui ne collecte aucune donnée.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur cnil.fr/fantomapp

CNIL
COMMISSION NATIONALE INFORMATIQUE & LIBERTÉS

Financé par l'Union européenne

Disponible sur Google Play et l'App Store

FANTOMAPP, UNE APPLI CRÉÉE “AVEC” ET “POUR” LES ADOS

Lancée en décembre dernier, l'appli FantomApp accompagne les 10-15 ans pour les aider à se protéger sur les réseaux sociaux. « Dès le début de notre travail, nous avons organisé des ateliers dans des collèges, pour permettre aux jeunes de choisir le design, les fonctionnalités, et même les mots employés », explique Jennifer Elbaz. L'appli contient ainsi des outils et des tutos pour protéger ses comptes sur les réseaux sociaux et « nettoyer » sa présence en ligne. Un outil permet, par exemple, de tester la solidité d'un mot de passe, un autre, de flouter sa photo de profil. « Un onglet a aussi été prévu pour aider les jeunes en cas de problème, explique l'experte. L'idée est qu'ils ne restent pas seuls face à une situation problématique. Nous leur offrons donc des solutions concrètes pour effacer des contenus sur lesquels ils apparaissent (un commentaire, une photo, une vidéo), savoir comment réagir face à un cas de cyberharcèlement, d'arnaque ou d'usurpation d'identité. »

sur les réseaux !

explique l'experte. Plus ils vont raconter leur expérience numérique, plus nous pourrions rebondir et adapter notre contenu. » Premier sujet : comprendre les intérêts commerciaux des plateformes. « Les enfants n'ont pas conscience de la notion d'entreprise privée, observe Jennifer Elbaz. La gratuité des services ne les interpelle pas. Pourtant, ce sont bien des sociétés avec lesquelles ils interagissent... » Une fois le dialogue instauré, les jeunes commencent à comprendre que leurs données personnelles sont utilisées à des fins commerciales et que rien n'est laissé au hasard... Ils ne sont pourtant pas au bout de leur surprise. « Ce qui les étonne beaucoup, c'est lorsqu'ils comprennent qu'à partir d'une simple photo postée sur les réseaux, on peut potentiellement

dresser un portrait assez précis de qui ils sont, où ils habitent, quelles sont leurs habitudes, etc. », raconte Alexandrine Choquart. Même si, là encore, un travail de pédagogie est nécessaire pour leur faire clairement toucher du doigt les dangers d'une telle exposition...

« Moi, je n'ai rien à cacher ! »

« Le premier réflexe des collégiens est souvent de dire « Moi je n'ai rien à cacher ! », « Je m'en fiche qu'on sache ce que je fais », explique Jennifer Elbaz. Mais au fur et à mesure de nos échanges, ils perçoivent l'importance de préserver leur vie privée sur les réseaux et l'idée que plus on poste, plus on s'expose... » Bien souvent, ce sont d'ailleurs les parallèles avec « la vraie vie » qui font mouche. Dans son livret *Protégez la*

vie privée de vos enfants, la CNIL le souligne : « Ce n'est pas parce qu'on n'a rien à se reprocher qu'on doit tout montrer ! » et de poursuivre : « On ne prend pas sa douche devant des inconnus, on ne raconte pas toute sa vie à ses amis, même quand ils sont très proches. On ne part pas en vacances en laissant la clé de son appartement sur la porte. » Alors pourquoi ces règles élémentaires n'auraient-elles plus cours sur les réseaux ? « Finalement, on constate que les jeunes ont très peu conscience de leurs droits, observe Jennifer Elbaz. Aussi, notre rôle est de leur expliquer quels sont-ils et comment ils peuvent les exercer. Bien sûr, cela contribue à bâtir leur citoyenneté numérique, et au-delà, leur citoyenneté tout court. »

“Une photo peut très vite nous échapper”

Un enfant apparaît en moyenne sur 1300 photographies publiées en ligne avant ses 13 ans, alors qu'il n'a pas l'âge d'être sur les réseaux. La plupart du temps, elles sont postées par les parents. Ce phénomène, baptisé le **sharenting**, comporte d'immenses dangers. Explications d'Axelle Desaint, directrice d'Internet sans crainte.



Qu'est-ce que le sharenting ?

C'est le mélange de deux mots : « share » (qui signifie partager) et « parenting ». Il désigne le fait que les parents diffusent et partagent des contenus en ligne (essentiellement des photos ou des vidéos) de leur enfant mineur, que ce soit sur les réseaux sociaux ou sur des messageries. Il s'agit d'une pratique très répandue, mais ce mot pour la désigner (et alerter les parents) a émergé très récemment. Le problème est que l'on est toujours très fiers, en tant que parents, d'exposer ses enfants mais que l'on n'a pas forcément conscience des risques auxquels on les expose.

On a pris l'habitude de partager des photos en lien avec des moments heureux de la vie – une naissance, un anniversaire, les vacances – mais parfois, les choses nous échappent. Aussi, si nos comptes sur les réseaux sont publics, toute personne a accès à ces contenus. Si nos comptes sont privés mais que l'on accepte un peu n'importe qui, c'est la même chose. C'est un peu comme si l'on montrait la photo de ses enfants dans la rue à tous les inconnus qui passent.

Quels sont ces risques ?

Le risque est que ce contenu soit récupéré. 50 % des photos publiées sur les forums pédopornographiques sont des clichés partagés par les parents. Donc, la photo de votre enfant sur une plage ou dans un parc peut être réutilisée. D'autant plus qu'aujourd'hui, avec l'intelligence artificielle, une simple photo de visage suffit à générer d'autres photos (les deepfakes). Et plus on en partage, plus on donne de matière à des

personnes malveillantes pour pouvoir fabriquer des faux. Ces visuels (truqués ou non) peuvent aussi exposer votre enfant à des tentatives d'amaque ou de manipulation. La sextorsion, par exemple, est un chantage où un individu menace de rendre publiques des photos ou vidéos intimes d'un autre individu pour obtenir ce qu'il veut (de l'argent notamment).

Que faire pour s'en protéger ?

Il faut avoir à l'esprit qu'à partir du moment où l'on partage une photo, même sur un groupe WhatsApp familial ou amical, on n'est jamais sûr de ce qui pourra en être fait. Cela demande donc de réfléchir et de limiter ce genre de partage. Attention, par ailleurs, à ne pas montrer le visage de ses enfants (mettre un emoji ou flouter) et attention, aussi, aux photos qui donnent trop de renseignements sur un lieu de vie, sur l'école fréquentée, etc.

Il y a également, derrière cette question, un enjeu d'éducation au consentement et du respect de l'image d'autrui. On explique aux enfants qu'il faut toujours demander avant de partager l'image de quelqu'un, c'est un réflexe à instaurer, aussi, au sein des foyers, dans les familles. Par exemple : dire à son enfant, « est-ce que tu es d'accord pour que je partage cette photo ? » Cela permet de créer une habitude, un réflexe, des bonnes pratiques à transmettre. Il y a aussi un discours à tenir auprès de sa famille ou de ses amis lorsque des photos sont diffusées dans un groupe familial : oser demander à ce qu'elles ne soient pas diffusées ailleurs, en dehors du cercle familial ou amical. Là encore, cela permet à tout le monde d'adopter progressivement les bons réflexes.

+ **EN SAVOIR PLUS :** Internet La FCPE, en partenariat avec Internet sans crainte, a diffusé en décembre 2025 une affiche pour sensibiliser les parents dans les écoles, et les inciter à davantage de vigilance. fcpe.asso.fr





4 réflexes pour mieux se protéger

1. Passer en compte privé.

« Pour éviter d'être « tracé » au quotidien, le premier conseil est de se rendre dans les paramètres de confidentialité de ses réseaux sociaux et d'activer le mode privé », suggère Sylvain Joseph, ingénieur de formation et formateur CLEMI. À noter que sur certaines plateformes (Instagram notamment), les utilisateurs de moins de 18 ans bénéficient d'un « compte Ado » réglé par défaut en privé.

2. Minimiser le nombre de données.

Toutes les informations demandées lorsqu'on renseigne un profil ne sont pas obligatoires pour ouvrir un compte. « Seules trois ou quatre le sont en général, précise l'expert. Inutile, donc, de donner trop de détails sur son identité. »

3. Se méfier des jouets connectés.

Robots, babyphones, consoles, poupées, etc. « Les jouets d'enfants le sont de plus en plus, remarque

Sylvain Joseph. Si bien qu'ils deviennent une vraie mine d'informations, utilisables éventuellement à des fins commerciales ou pouvant tomber entre les mains d'individus malveillants. » Un conseil : vérifier que le Bluetooth et le Wi-Fi sont déconnectés ou modifier le paramétrage afin de créer un code d'accès.

4. Faire barrage aux cookies.

Pour limiter la présence de cookies, il est possible d'opter pour la navigation privée dans les paramètres de son téléphone ou de son ordinateur. Il est également souhaitable d'effacer régulièrement son historique de navigation et de ne jamais s'inscrire sur un site via son profil de réseau social (mais plutôt en créant un compte dédié pour chaque site). Une astuce : le logiciel CookieViz 2 créé par la CNIL permet de se rendre compte du nombre de cookies qui nous « espionnent ». À télécharger gratuitement sur linc.cnil.fr

L'INTERDICTION DES RÉSEAUX SOCIAUX AUX MOINS DE 15 ANS EST-ELLE UNE BONNE IDÉE ?

Votée fin janvier par l'Assemblée nationale, l'interdiction des réseaux sociaux aux mineurs de moins de 15 ans est loin de faire consensus. « En Australie, on constate qu'elle est facilement contournée par les adolescents, souligne Sylvain Joseph, membre du CLEMI. La priorité reste d'établir un dialogue avec les jeunes. En tant que parent, en parler avec ses enfants permet d'avancer ensemble vers un usage plus sécurisé. » Leur expliquer, par exemple, que lorsqu'on like, lorsqu'on poste, il y a des conséquences parce que cela nourrit les bases de données de l'intelligence artificielle... « Enfin, la solution pour agir contre les risques auxquels sont confrontés les mineurs en ligne est le renforcement de l'éducation aux médias et à l'information à l'école dès le plus jeune âge. »

VERS QUI SE TOURNER EN CAS DE PROBLÈME ?

Il existe des structures pour accompagner les jeunes et les familles. « Le message est que l'on n'est pas seuls face à la cybermalveillance », explique Sylvain Joseph. On peut appeler le 3018 géré par l'association e-Enfance, si on l'on est victime ou témoin de violences en ligne. On peut se rendre sur cybermalveillance.gouv.fr ou point-decontact.net pour signaler des contenus illicites. Pour faire valoir ses droits informatique et libertés (le droit à l'effacement ou à la rectification), il faut d'abord s'adresser à l'organisme concerné. En cas de réponse insatisfaisante ou d'absence de réponse, il est possible de porter plainte auprès de la CNIL.



À ne pas manquer : le webinar FCPE x CNIL : « Comment protéger la vie privée de nos enfants en ligne » le mardi 17 mars 2026 à 18h. [Inscrivez-vous !](#)

T'AS TES RÈGLES, ET ALORS ?



POUR UNE DISTRIBUTION GRATUITE DES PROTECTIONS HYGIÉNIQUES DANS TOUS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES.

fcpé



Il fait parler les chiffres : le data scientist

Pro des statistiques, il collecte les données chiffrées et les analyse **avec la ferveur d'un enquêteur** et l'imagination d'un scénariste.

Texte : MARIANNE PEYRI

“**O**n imagine souvent que le statisticien passe sa journée à faire du code

et à remplir des cases de données chiffrées. Ce n'est qu'une partie du travail. On choisit aussi des méthodes et des critères d'analyse, on élabore des questionnaires, on essaie de trouver des indices, on les exploite. Cela s'apparente à une vraie enquête. Le résultat final chiffré, c'est seulement la partie émergée de l'iceberg », témoigne Nicolas Maxime, responsable du service statistique études et évaluations pour France Travail à Rennes.

Très jeune intéressé par l'économie, ce statisticien a enchaîné, à la fin des années 90, un IUT Statistiques et traitement informatique des données à Paris et pour aller plus loin, une maîtrise en sociologie, suivie d'un DESS en démographie. « Cependant, on peut tout à fait débuter dans ce métier avec un bac +2 et gravir en interne les échelons », précise Nicolas Maxime qui atteste que ces emplois sont toujours très recherchés et de la diversité possible des secteurs de travail : administrations, instituts de sondage, assurances, banques...

Au quotidien, à France Travail, c'est à lui, par exemple, de dresser des diagnostics de territoires à l'aide de différents indicateurs, données démographiques, tissu économique... « Tel un médecin », aime-t-il à comparer, « pour savoir ce qui va ou ne va pas et proposer des solutions. Ces analyses chiffrées permettent in fine d'aider les dirigeants à prendre les bonnes décisions ». Nicolas Maxime pourra évaluer si une action de formation ou de job dating a porté ses fruits, si elle a permis un retour vers l'emploi, pour qui, à quel coût... « Ce qui permettra de savoir s'il est pertinent de les reconduire ou non, à quelles conditions et d'adapter des stratégies ».

Savoir rendre les résultats accessibles

Il pointe aussi une compétence, moins connue mais cruciale, chez un data scientist : sa capacité à présenter les résultats de façon pédagogique, à concevoir des graphiques efficaces, trouver des infographies colorées et pêchues, accessibles à ceux qui ont commandé l'étude, mais aussi au grand public.



3 QUESTIONS À SE POSER

1.

Suis-je passionné de maths et d'informatique ?

Il faut aimer les chiffres. *Le data scientist* associe des compétences en mathématiques, en statistiques et en informatique. Il conçoit des modèles théoriques (calcul, simulation, modélisation), optimise des algorithmes et logiciels, exploite des solutions d'IA...

2.

Suis-je rigoureux et précis ?

Une virgule déplacée et ce sont tous les résultats qui sont faussés. Ce métier demande patience, minutie, précision et une forte exigence sur le respect des données.

3.

Suis-je curieux et ouvert d'esprit ?

Il faut savoir collecter des données, mais aussi s'informer sur le travail d'autres statisticiens dans le monde, l'évolution des outils et logiciels et suivre l'actualité du domaine dans lequel on travaille pour être pertinent dans ses analyses.

En pratique

« Être un super statisticien, cela ne suffit pas s'il ne sait pas communiquer. Ce métier demande aussi de l'imagination pour sortir des cases, être innovant, de savoir raconter une histoire tel un scénariste avec, par exemple, des graphiques intermédiaires pour ménager le suspense... Lorsqu'on y arrive, lors de la présentation, cela est d'ailleurs très gratifiant », confie Nicolas Maxime, grand amateur par ailleurs de jeux de société, qui se plaît toujours à introduire une dimension ludique dans ses présentations.

S'il reconnaît que l'IA modifie désormais le travail au quotidien du statisticien, il reste confiant sur l'avenir. « L'IA aide surtout à aller plus vite pour réaliser des modèles, repérer des erreurs, croiser des interprétations, ce qui nous laisse plus de temps pour l'analyse. Ce regard critique, ce recul pour juger de la pertinence, l'IA ne peut pas le faire ».

Adolescence

Les ravages du protoxyde d'azote



Le « proto », ce gaz hilarant et euphorisant, est de plus en plus consommé. Un usage aux conséquences dramatiques, notamment au niveau neurologique, mais aussi mental et physique.

Texte : MARIANNE PEYRI

Peut-être avez-vous déjà vu dans la rue ces petites capsules argentées qui traînent au sol ?

Elles contiennent du protoxyde d'azote (N_2O), ce gaz utilisé en médecine pour des anesthésies légères ou dans l'industrie alimentaire, par exemple, pour les siphons à Chantilly. Détourné de ces usages, lorsqu'il est inhalé par l'homme, ce gaz plonge dans des états d'euphorie, de rires incontrôlés, d'hallucinations ou de distorsions sensorielles et conduit à une perte de contrôle de soi qui peut durer près d'une heure.

Désormais, son usage, sous forme de bonbonnes ou de tanks, se banalise notamment auprès des adolescents et des jeunes adultes. S'il est difficile d'avoir des indicateurs fiables, face à ce phénomène récent, les organismes comme l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) ou Santé publique France, alertent sur une hausse continue et inquiétante depuis 2020 des cas d'intoxication. Les signalements montrent également une augmentation des cas liés à un usage répété et prolongé (plus d'un an) du protoxyde d'azote. En 2023, 10% de ces signale-

ments concernaient des mineurs. Certains y recourent dès l'âge de 12-13 ans.

Des risques de brûlures, de paralysie...

Pouvant conduire à une dépendance, avec un usage quotidien pour certains jeunes, l'inhalation de « proto » peut entraîner de graves complications. Lors de sa consommation, le jeune perd tout contrôle de soi, va ressentir des vertiges, un état de désorientation qui peut l'amener à chuter ou se mettre en danger. De nombreux accidents de la route, mortels, sont reliés à cette consommation. Ce gaz, conditionné à -60° , est aussi à l'origine de brûlures par le froid, de la peau des mains, des cuisses ou du visage, nécessitant des greffes.

Un risque d'asphyxie et d'étouffement est également possible lors de la consommation, ce qui entraîne une diminution de l'oxygène dans l'organisme. Sur le long terme, des cas d'AVC ou d'infarctus ont été décrits chez des sujets jeunes (dès 18-19 ans pour certains). Des complications neurologiques avec un impact sur les circuits de la motricité et pouvant conduire à la

LES RÉSEAUX SOCIAUX COMME PORTE D'ENTRÉE

Un marketing très offensif sur les réseaux sociaux cible les plus jeunes. Le « proto » y est présenté comme un produit « au goût fruité et rigolo » avec une esthétique très colorée utilisant les mêmes ficelles de tentation que pour les puff, les cigarettes électroniques jetables. C'est aussi par le biais des réseaux sociaux que les jeunes réussissent à acheter ces mini-bonbonnes ou tanks « de proto » et ce, malgré la promulgation en France d'une loi de juin 2021 et d'un arrêté en 2023, instaurant plusieurs limitations et interdictions d'acheter, d'offrir ou de détenir ce gaz à usage récréatif.

paralysie, sans réelle certitude de pouvoir remarcher.

Si ces effets sur la santé sont toujours à l'étude, il ressort que l'inhalation de ce gaz hilarant entraînerait aussi des troubles psychiatriques, de l'humeur, de l'anxiété et un repli sur soi. Autant de signes qui peuvent être détectés par l'entourage pour inciter le jeune à en discuter et à se rendre dans un centre d'addictologie. De plus de plus de professionnels de santé sont désormais formés dans la prise en charge de cette consommation et de cette addiction.

— Avec l'aide du **Dr Guillaume Grzych**, biologiste au CHU de Lille et président de l'association Protoside qui réunit des professionnels de la santé pour sensibiliser et prévenir les dangers sur l'utilisation récréative du protoxyde d'azote.



Vers qui se tourner ?

- **Consultations jeunes consommateurs (CJC) :** Ces services offrent écoute, conseils et orientation par des professionnels des addictions. Accès gratuit et confidentiel.
- **Drogues Info Service :** **0 800 23 13 13**
- Le réseau de soins de l'association Protoside.

En pratique



Actualités

Les enfants ont besoin de comprendre le monde

Les crises géopolitiques s'ébruitent dans les cours de récré. Pour éviter que les enfants fantasment, le mieux est **de dialoguer avec eux.**

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

« **M**oi, je ne sais pas toujours comment répondre à : Est-ce qu'il va y avoir la guerre ? Et aussi, toutes les questions sur le futur proche et la catastrophe climatique... » Ce commentaire d'une mère sur Instagram résume le désarroi de beaucoup de parents face aux questions de leurs enfants. Comment leur parler de l'actualité et comment leur expliquer un monde en crise sans les angoisser ? Certains sont tentés par l'évitement en empêchant l'exposition des enfants aux JT ou aux infos radio à la maison. Mais c'est un leurre, car à l'extérieur, les informations circulent jusque dans la cour de l'école et, sans explication, elles peuvent être mal interprétées, voire fantasmées. D'autres parents vont, au contraire, penser que les enfants doivent savoir et laisser les images des chaînes d'actualité en continu envahir le salon de la maison. Mais c'est oublier que ces

formats sont souvent anxiogènes et inadaptés aux enfants.

Entre les deux, une troisième voie consiste à «protéger sans couper du monde ». Ni expert, ni devin, les parents n'en sont pas moins des citoyens et, à ce titre, ils peuvent jouer le rôle de médiateurs et de transmetteurs auprès de leurs enfants en étant à leur écoute et en leur donnant des clés de compréhension.

Cela nécessite de s'informer, de lire, de regarder ou d'écouter, avec ses enfants, des supports d'actualité adaptés à leur âge (*Salut l'info, L'Actu, Arte junior, Un jour, une actu*). Contrairement à une idée reçue, la géopolitique, c'est-à-dire l'organisation des nations les unes entre les autres, n'est pas qu'une affaire d'érudits. Elle est accessible à tous. Le plus difficile consiste à ne pas prendre parti. Car pour faire grandir des enfants libres, le plus honnête est de leur présenter les situations en s'appuyant sur les faits.



AVIS D'EXPERT



ANNE SÉNÉQUIER,
médecin psychiatre¹

Il est important de parler des crises géopolitiques avec les enfants, sinon ils les perçoivent sans filtre et sans explication. Lors de l'invasion de l'Ukraine, la question rapportée à la maison était : «Est-ce que Poutine va lancer une bombe nucléaire sur Paris ? » Difficile pour les parents d'éliminer une telle question et impossible de répondre n'importe quoi, il y va de leur légitimité de personnes-ressources.

En revanche, demander aux enfants pourquoi ils posent cette question permet de jauger leur degré d'intérêt, d'inquiétude, mais aussi de doser les réponses que l'on va leur apporter. À nous aussi de faire émerger la discussion. En rebondissant par exemple sur la une d'un journal à la boulangerie : « Tiens, tu sais ce qui se passe au Groenland ? » Le but n'est pas d'être pointu sur le sujet. Les parents ont le droit de répondre : « Je ne sais pas, je vais me renseigner » ; ou « Personne ne sait, si quelque chose évolue, on en reparle. » Au passage, ils peuvent explorer les questions sous-jacentes. Derrière celle sur l'invasion du Groenland, est-ce qu'ils craignent de voir Trump envahir la France ? Il faut les rassurer : la guerre n'arrive pas en un claquement de doigts et tout le monde en Europe travaille à l'éviter. »

(1) Chercheuse à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS).

En pratique

Liens utiles

Livres

- *La géopolitique les pieds dans le sable*, Eyrolles, 30 avril 2026.
- *Géopolitique tout simplement*, Anne Sénéquier et Pascal Boniface, Eyrolles, 2023. La 3^e édition doit paraître à l'automne.





Le masculinisme prend de l'ampleur chez les jeunes

Cette idéologie part du postulat que les femmes sont inférieures aux hommes. Elle gagne du terrain, notamment sur les réseaux sociaux, auprès des ados.

Texte : MARIANNE PEYRI

Si elle ne veut pas donner son téléphone, c'est une pute », « Les femmes adorent la domination », « Si une fille t'a blessé, tu dois prendre ta revanche, sois un homme fort et viril »... Voici les discours qui prolifèrent sur les réseaux sociaux, tenus par des influenceurs soi-disant « experts en séduction » et monnayant leurs conseils. En deux clics, les adolescents peuvent très rapidement tomber sur ces contenus misogynes. L'influenceur est face caméra, les paroles sont écrites et balayées de couleur pour que le message marque. Une seule vidéo est regardée, et l'algorithme relaie sans modération des contenus similaires.

Apparu dans les années 70-80 en Europe¹, en réaction à l'émancipation des femmes, puis pour la défense des droits des pères à travers des groupes de parole, le masculinisme est monté en puissance aux tourments des années 2000 en Amérique du Nord. Amplifiée par les réseaux sociaux, cette idéologie victimaire, d'hommes s'estimant lésés par les femmes, prend aujourd'hui la forme de mouvements radicaux

légitimant la violence contre les femmes. Les Incels – expression née de la contraction de « Involuntary celibate », pour « célibataire involontaire » –, s'inscrivent dans ce courant.

Des adolescents vulnérables

De fait, le masculinisme joue sur des ressorts simples et des ressentis partagés par tous : les complexes, la déception amoureuse, le rejet, la frustration. « Ainsi, très jeunes, dès 11 ans, des garçons peuvent tomber sur ce type de contenus. Ils sont d'autant plus influençables que l'adolescence est une période de questionnement sur son identité, sa relation à l'autre, qu'il y a la peur d'être marginalisé », analyse Christine Castelain-Meunier², sociologue au CNRS et à l'EHESS, membre du Laboratoire de l'égalité, connue pour ses travaux et ouvrages sur le masculin et le féminin. « Ils trouvent dans les paroles de ces influenceurs et de ces groupes d'hommes, une écoute, du lien, des réponses, une réassurance, un moyen de se reconforter, des clés pour se sentir plus fort. »



À ÉCOUTER

Le podcast *Des mecs solides* de Louie Media : trois épisodes signés Bruno Lus et Basile Roze, dans lesquels ils donnent la parole à des jeunes hommes concernés de près ou de loin par le sexisme et le culte de la virilité.

En pratique



ILS ONT DIT

Les réseaux sociaux ne sont pas seuls en cause. De nombreux préjugés négatifs perdurent sur les femmes dans les médias, les familles, dans certains discours politiques notamment d'extrême droite... Selon le baromètre 2026 sur l'état du sexisme en France mené par le Haut conseil à l'égalité, 17 % des personnes de plus de 15 ans, soit 10 millions d'individus, adhèrent à un sexisme dit hostile, soit la dévalorisation systématique des femmes, la méfiance à leur égard, allant jusqu'à une justification des comportements violents envers elles. Cette étude met aussi en avant l'existence d'un sexisme paternaliste, plus insidieux, mais plus vaste : un quart des individus (hommes comme femmes) de plus de 15 ans, sous couvert de protection et de bienveillance, enferme les femmes dans des représentations stéréotypées.

Des violences banalisées, dans leurs formes les plus extrêmes

« Les conséquences peuvent être terribles, selon Christine Castelain-Meunier. Le masculinisme incite ces garçons à avoir des comportements durs, à ne pas montrer leur vulnérabilité, notion qui est opposée à celle de virilité, à un idéal masculin qui ne supporte pas la solitude ni l'échec ». Au quotidien, ce sexisme s'illustre par des blagues de mauvais goût, des remarques soi-disant anodines mais blessantes, des gestes déplacés qui dévalorisent et humilient les filles. Certains garçons, pour asseoir leur masculinité, commencent à pratiquer la musculation à l'excès, adhèrent à certains univers très sexistes du gaming, regardent des sports violents tels que le MMA, tiennent des discours homophobes...

Il peut se produire aussi un basculement vers des actes graves, du harcèlement, des violences physiques et sexuelles, comme cela est décrit dans la série *Adolescence*, qui a fait grand bruit, où un jeune, sous influence masculiniste, est accusé d'avoir tué une camarade de classe. Selon Stéphanie Lamy, auteure de *La terreur masculiniste* (Éd. Du détour, 2024), les jeunes, en pleine construction, constituent justement une population plus sensible à la radicalisation. Or, c'est cette dernière qui peut légitimer un passage à l'acte pour exercer des violences et « ce qui fait le fondement de ce passage à l'acte, c'est la déshumanisation de l'autre. »

Si ce phénomène est multifactoriel, sociétal et mondial, les parents n'en ont pas moins un rôle à jouer. Selon Christine Castelain-Meunier, il faut se garder des stéréotypes négatifs jugeant les garçons forcément « plus sales, plus bruyants et

bagarreurs que les filles » et de leur faire, porter, lorsqu'ils sont jeunes, la responsabilité d'une domination masculine.

L'importance des modèles masculins

« Il est nécessaire aussi qu'ils aient davantage de modèles masculins positifs, par exemple un père dans la communication familiale, capable de sensibilité qui peut être aussi un modèle d'homme gagnant. Aux parents également d'inciter les garçons à davantage exprimer leurs émotions, leurs peurs et leurs tristesses et de valoriser l'intelligence émotionnelle. En classe, cela peut aussi passer par une éducation à l'empathie, faire échanger et dialoguer les jeunes entre eux, pour comprendre ce que l'autre peut ressentir », ajoute la sociologue à l'origine du congé paternité qui rappelle, qu'avant l'Antiquité, le terme de virilité voulait dire « ardent désir de vivre ».

« Les programmes d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité sont essentiels, conclut Grégoire Ensel, vice-président de la FCPE. Car ils fournissent aux élèves des repères indispensables pour vivre en société, et avoir le meilleur comportement possible. Il est important de leur faire prendre conscience que les propos sexistes instaurent un rapport de force qui peut conduire à d'autres formes plus graves de violences. »

(1) Actes du colloque du 27 novembre 2025, Sénat.

(2) Et si on réinventait l'éducation des garçons ? (Nathan, 2020) ; Les hommes aussi viennent de Vénus. (Larousse, 2020).

—
CHRISTINE CASTELAIN-MEUNIER,
sociologue

—



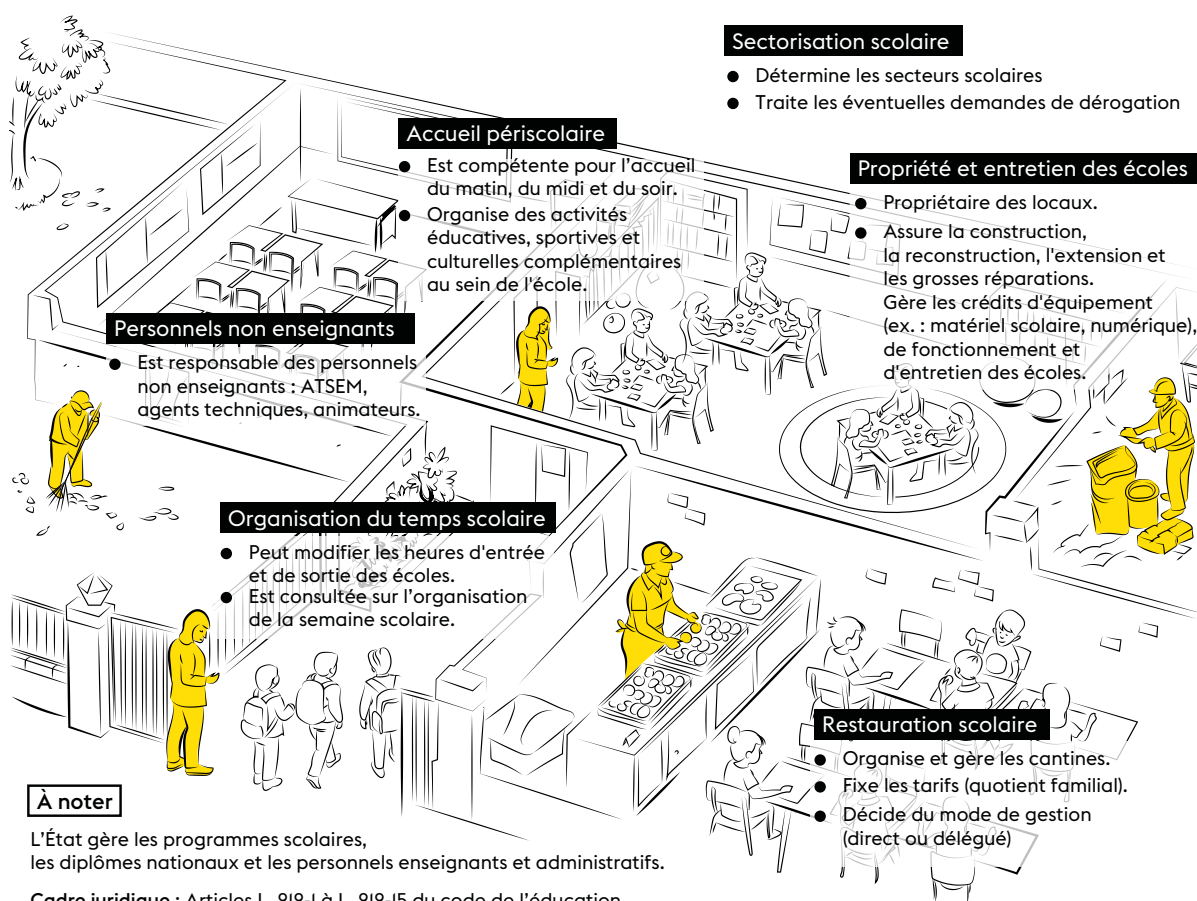
RESSOURCES
Dans ce contexte, le programme EVAR(S) dans les écoles, collèges et lycées, qui revêt un caractère obligatoire depuis la rentrée, est plus que jamais indispensable. Retrouvez toutes nos ressources sur fcpe.asso.fr.

Décryptage

Les compétences de la commune

Depuis la décentralisation, les communes sont en charge des écoles primaires. Elles sont donc **des interlocuteurs** incontournables des parents.

Illustration : DAVID LORY



L'AVIS DE LA FCPE

À l'approche des élections municipales des 15 et 22 mars 2026, la FCPE rappelle que l'éducation doit être au cœur du débat démocratique local. Le 20 mai 2025, la Cour des comptes dressait en effet **un constat alarmant** : malgré des investissements publics massifs, l'école primaire ne parvient plus à réduire les inégalités sociales et territoriales, et son organisation reste **en décalage avec les besoins des enfants**. Or, les communes ont un rôle déterminant pour inverser cette tendance. Bâti, restauration, transports, temps périscolaires, rythmes scolaires : ces compétences structurent le quotidien des élèves et conditionnent leurs

apprentissages. La FCPE attend des communes qu'elles assument pleinement leurs obligations légales, mais aussi qu'elles construisent **un projet éducatif global**, cohérent sur tous les temps de l'enfant, en lien avec l'Éducation nationale. La baisse des effectifs scolaires doit être une opportunité pour améliorer les conditions d'accueil et renforcer l'égalité entre tous les enfants. La FCPE appelle à des choix ambitieux – lire *notre Revue des parents* d'octobre 2025 – pour une école publique émancipatrice, capable de relever les défis éducatifs, sociaux et environnementaux de demain, et de garantir la réussite de chaque élève.

la boutique



FCPE



**De petits prix
pour de grandes
actions !**

e-bt.fr/boutique/fcpe



Regards croisés

Quelle éducation pour favoriser le développement de l'enfant ?

Les discours dogmatiques sur la parentalité sont nombreux, et les parents déboussolés.

Comment accompagner l'enfant avec justesse, sans être ni trop rigide ni trop permissif ?

Propos recueillis par MICHÈLE FOIN



REBECCA SHANKLAND

Psychologue

Professeure à l'université Lumière Lyon 2, et responsable de l'Observatoire de la parentalité et du soutien à la parentalité, elle a publié *Ces liens qui nous font vivre* aux éditions Odile Jacob.

“Les réponses éducatives les plus efficaces sont empathiques, contenantes et cohérentes. Elles permettent à l'enfant de s'apaiser.”

REBECCA SHANKLAND

Les débats éducatifs sont souvent très polarisés. Que disent ces controverses récurrentes de notre rapport collectif à l'enfance, à l'autorité et à la responsabilité parentale ?

Rebecca Shankland : Ces débats reflètent la difficulté contemporaine à penser une autorité éducative structurante et soutenante, dans un contexte de remise en question des figures traditionnelles d'autorité. Derrière ces oppositions se joue la légitimité de l'adulte : comment exercer une autorité sans domination, poser des limites sans violence, transmettre des règles, tout en favorisant le développement de l'autonomie de l'enfant ? Il s'agit d'une quête collective de repères et de sens face aux transformations sociales.

Daniel Marcelli : Aujourd'hui, on aime se rattacher à des doctrines et des théories ; on est partisan de l'autorité ou de l'éducation bienveillante. Ces deux notions sont présentées comme une contradiction. Or, élever un enfant, selon l'âge et le contexte, demande une grande finesse d'adaptation. Quand on l'élève à l'aide d'une théorie, on fabrique un produit. Autrefois, on confondait autorité et autoritarisme. L'adulte avait toujours raison, et l'enfant toujours tort. Avec l'éducation bienveillante, est apparu un autre dogmatisme : l'enfant a toujours raison et l'adulte toujours tort. Or, les éducations dogmatiques aboutissent toujours à des catastrophes.

Dans les situations de débordement émotionnel ou de transgression, quelles réponses éducatives permettent à l'enfant de se structurer et de développer son autonomie ?

R.S. : Les plus efficaces sont empathiques, contenantes et cohérentes. Elles permettent à l'enfant de s'apaiser et de s'orienter vers un comportement plus adapté. A contrario, les réponses punitives augmentent les tensions, les émotions intenses et difficiles à réguler. Les recherches ont montré que l'enfant avait besoin que l'adulte l'aide à s'apaiser et lui propose des moyens pour agir différemment. Car l'enfant jeune n'a pas suffisamment de capacité pour s'autoréguler. En cas de gestes inappropriés ou agressifs, la réparation et l'apprentissage sont toujours plus efficaces que la soumission pour responsabiliser l'enfant.

D.M. : Donner des limites à un enfant est éducatif. Cela le protège. Mais la société préfère utiliser des solutions techniques pour éviter cette position relationnelle, alors que l'enfant a besoin de faire l'expérience de la frustration. Entre 12 mois et 5 ans, il est important, de temps en temps, qu'un désir ne soit pas satisfait. Pas tous les jours, sinon on tombe dans le sadisme éducatif, comme le dénonçait Françoise Dolto. Un enfant qui obtient tout ce qu'il veut devient prisonnier de son désir. Il n'est pas un tyran : il est victime de la tyrannie de son désir. Or, apprendre à garder la main sur son désir est une des bases de l'éducation.

Excès de permissivité ou excès de contrôle : quelles sont les dérives de chacun de ces deux extrêmes ?

R.S. : Si le parent cherche à éviter toute frustration à son enfant, cela peut déboucher sur une éducation trop permissive. Or, il est utile d'apprendre à gérer ses émotions plutôt que de chercher à les éviter. Au contraire, l'excès de coercition (cris, menaces ou punitions) pour obtenir immédiatement un comportement attendu, ne favorise pas la régulation émotionnelle et comportementale de l'enfant. La préoccupation concernant son bien-être peut aussi amener à le surprotéger, freinant son autonomie et ses explorations.

D.M. : Autrefois, les enfants soumis à un excès d'autoritarisme de la part de leurs parents souffraient seuls, isolés, et parfois désespérés. Certains s'en accommodaient, mais cela n'ennuyait pas la société. Aujourd'hui, avec l'éducation bienveillante, nous sommes dans la problématique inverse. L'enfant acquiert une confiance excessive en lui. Mais quand l'adulte confond « comprendre » et « donner systématiquement raison », cela s'accompagne d'une absence de limites.

Quelles peuvent être leurs conséquences sur le développement de l'enfant ?

R.S. : Un style trop permissif peut entraîner des difficultés d'autorégulation, une impulsivité accrue et des comportements agressifs et d'opposition. À l'inverse, la sécurité affective favorise l'autonomie et l'exploration. Elle se traduit par une attitude chaleureuse et empathique et par un environnement structurant, fait de routines et de demandes claires. Quant à l'excès de coercition, il peut engendrer de l'anxiété, de la dépression et une faible estime de soi.

D.M. : L'excès d'autoritarisme donne des enfants très inhibés et névrosés. Avec l'éducation bienveillante, au contraire, l'enfant va avoir le sentiment d'être compris, un élément fondamental de son bien-être. Cela va stimuler sa pensée, il va s'exprimer et gagner en épanouissement, voire en intelligence. Mais si aucune limite ne lui est donnée, il risque alors d'éprouver une



DANIEL MARCELLI
Psychiatre

Professeur émérite de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, il a notamment écrit l'ouvrage *Trop de choix bouleverse l'éducation en 2023*.

fébrilité et une anxiété permanente à ne pas savoir jusqu'où il peut aller. Car les limites rassurent les enfants. Les laisser trouver leurs propres limites peut être profondément angoissant.

Comment définiriez-vous une parentalité suffisamment sécurisante – pour l'enfant comme pour l'adulte ?

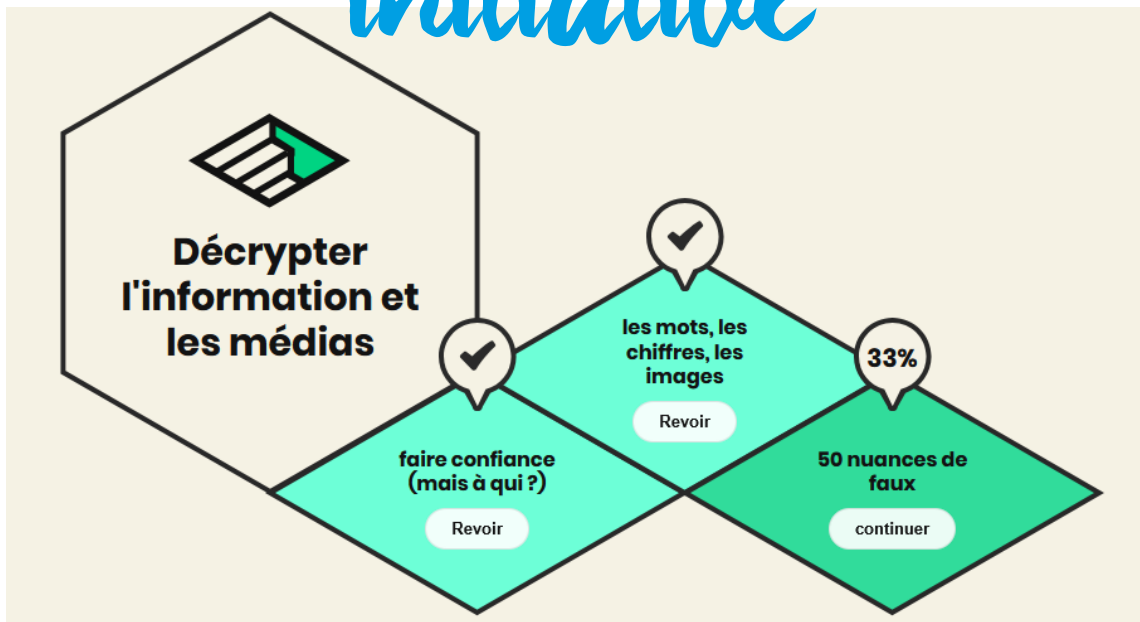
R.S. : Elle repose sur la prise en compte des besoins psychologiques fondamentaux de l'enfant et de ses droits, mais nécessite, chez les parents, la mobilisation de compétences socio-émotionnelles. Leur renforcement favorise une meilleure régulation des émotions et des comportements parentaux, ainsi qu'une plus grande disponibilité mentale. Cela encourage les pratiques éducatives ajustées plutôt que des réponses impulsives, souvent liées à la fatigue, à la pression ou au sentiment d'impuissance. La mobilisation de ces compétences cognitives (sentiment de compétence parentale, connaissance de soi, résolution créative des problèmes), émotionnelles (identifier, comprendre et réguler ses émotions) et sociales (écoute empathique, communication constructive, coopération) prévient l'épuisement parental et développe ces mêmes compétences chez l'enfant.

D.M. : Une parentalité suffisamment sécurisante essaie de comprendre les motivations de l'enfant qui peuvent être différentes de celles de l'adulte, mais sans le laisser tout décider. Il s'agit aussi de ne pas avoir de gestes et propos intrusifs, et de ne pas l'exposer à de violentes disputes entre les parents. Ces derniers ont le droit de ne pas être d'accord, mais sans violence verbale ou physique. On avance souvent le conflit de loyauté de l'enfant en cas de désaccord de ses parents. Mais avoir des parents qui n'ont pas les mêmes idées sur tout mais qui, malgré tout, vivent ensemble, est une leçon de vie intéressante pour les enfants.



Élever un enfant, selon l'âge et le contexte, demande une grande finesse d'adaptation. Quand on l'élève à l'aide d'une théorie, on fabrique un produit.”

DANIEL MARCELLI



Ils “cogitent” sur une fiction autour d’une fake news

Des élèves d’une première STMG **développent leur esprit critique** en suivant le parcours Cogito et réalisent une vidéo en mobilisant les compétences acquises.

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

Tout est parti d’un appel à candidatures de la région Grand Est. En partenariat avec Cogito, une plateforme de sensibilisation et de formation à la pensée critique, la collectivité territoriale souhaite former 1000 lycéens par an à l’esprit critique.

Parmi eux figurent 30 élèves d’une classe de première STMG du lycée Rosa-Parks de Thionville (Moselle). Ils sont encadrés par Christine Kirch-Vivier, professeure documentaliste, et Charles Antoine, leur professeur principal. « Je souhaitais faire de l’éducation aux médias et à l’information avec mes élèves, explique le professeur d’économie-gestion. Le programme Cogito Grand Est s’adaptait parfaitement, c’est pour cela que nous avons candidaté. »

Concrètement, depuis novembre 2025, chaque élève suit un parcours d’apprentissage à l’esprit critique sur le site cogito.fr. Il comprend 20 heures de contenus divisées en quatre modules : décrypter l’information et les médias ; penser et dialoguer avec rigueur ; développer une pensée autonome ; et choisir avec discernement.

« Les enseignements ont été créés par des pédagogues, des enseignants et des universitaires », explique Charlotte Barbier, directrice de la formation. Chaque module mêle théorie et exercices pratiques dans des formats courts, souvent interactifs, avec le souci d’être accessibles à tous les utilisateurs.

Se forger des opinions éclairées

« En parallèle, toute la classe s’est engagée dans un projet qui mobilise les compétences développées dans le parcours, développe Christine Kirch-Vivier. Les élèves ont choisi de réaliser une fiction en vidéo à partir d’une fake news. Ils seront assistés par un intervenant de la Région pour l’écriture du scénario et le montage. » La restitution collective régionale de leur film est prévue au printemps.

Distinguer le vrai du faux, prendre du recul, comprendre les influences (biais cognitifs, conformisme)... « L’objectif est de permettre à chaque utilisatrice et utilisateur d’améliorer sa capacité de jugement tout en se forgeant des opinions éclairées », résume la directrice de la

formation Cogito, tout en reconnaissant que, dans sa totalité, le programme est assez conséquent.

Charles Antoine, le professeur, a dû, lui, s’adapter en sortant de sa zone de confort mais il apprécie voir ses élèves s’impliquer autrement et certains se révéler en dehors du cadre scolaire. « Il est aussi possible de faire des synergies entre le programme d’économie-gestion et les vingt heures du parcours, qui est très complet. Moi-même, en tant que citoyen, j’apprends énormément de choses », conclut Charles Antoine.

+ **POUR EN SAVOIR PLUS :** Cogito revient à 38 € par élève pour le parcours complet (prix d’un manuel scolaire). Cogito travaille aussi avec des institutions comme le CLEMI ou le réseau Canopé, ainsi que des associations qui interviennent en milieu scolaire, notamment l’AFEV. Le parcours peut aussi être acheté de façon individuelle.

"Avoir le courage de dire ce qu'on pense vraiment"

Tony

"J'avais l'impression d'avoir des ailes"

Orena

"Les certitudes vacillent dans la joie"

Nicole



LAISSE pas ton CORPS au VESTIAIRE

Un film de
Françoise Davisse et Jean-Philippe Urbach

Une production du collectif DROIT À L'IMAGE avec LIBERTÉ AUX JOUEUSES



l a j
liberté • aux • joueuses



FDS
Société

Nos actions

Les lycées français à l'étranger connaissent **une hausse continue des frais de scolarité, provoquant colère et inquiétude chez les familles.**



AEFE

Vers une privatisation des lycées français à l'étranger ?

Texte : ALEXANDRA DEFRESNE

Le 5 février 2026, des dizaines de parents se sont rassemblés devant le lycée international français Victor Hugo de Marrakech pour dénoncer la hausse continue des frais de scolarité.

Mais ce mouvement dépasse largement le Maroc. À Rome, Madrid, Londres, Bruxelles, Rabat ou Hô Chi Minh-Ville, ils sont également nombreux à alerter sur ce qu'ils considèrent comme un dérapage inquiétant des coûts dans les lycées français à l'étranger.

Une situation que la FCPE a dénoncée dans un communiqué de presse le 16 janvier 2026. Selon elle, le réseau de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) n'est pas en crise par hasard. « Ce qui se joue aujourd'hui n'est pas une crise technique, mais un choix politique », souligne Moulay Driss El Alaoui, vice-président de la FCPE. L'État français se désengage progressivement de sa mission de garantir un

service public d'éducation à l'étranger. »

Sous prétexte de « modernisation » et de « vérité des coûts », le gouvernement transfère aux familles une partie de ses charges, notamment celles liées aux pensions civiles du personnel détaché. Concrètement, cela se traduit par des frais de scolarité en hausse, la suppression de postes de professeurs détachés et une qualité pédagogique qui s'érode. Le risque ? Un accès à l'éducation de moins en moins égalitaire et une mixité sociale sacrifiée.

Dans les établissements en gestion directe, le transfert du coût des personnels détachés vers les familles est particulièrement sensible. Les parents payent alors ce qui relevait historiquement de la responsabilité de l'État, un renoncement que la FCPE qualifie de politique et moral. Dans l'ensemble du réseau, le constat est alarmant : tensions dans les établissements, familles étranglées financièrement, projets immo-

biliers gelés, qualité pédagogique fragilisée. Le réseau public se transforme progressivement en un marché scolaire élitiste, accessible surtout à ceux qui peuvent suivre financièrement.

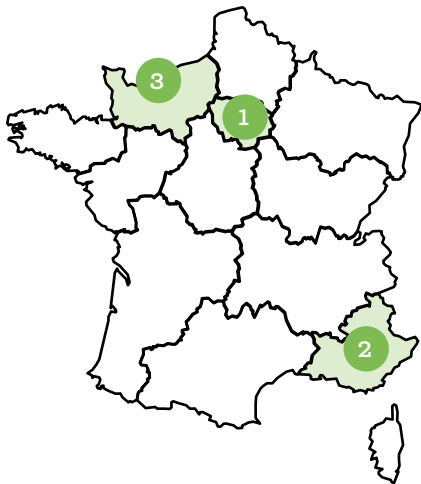
La FCPE refuse cette logique et demande un retour à un financement public intégral. Elle exige : la prise en charge par l'État des pensions civiles des enseignants détachés, l'arrêt du transfert des coûts vers les familles et une programmation budgétaire pluriannuelle claire et débattue.

Pour l'association, l'enseignement français à l'étranger n'est pas un produit de luxe, mais une mission républicaine. Elle appelle familles, enseignants et élus à s'opposer à ce « démantèlement silencieux », afin de préserver l'égalité et la continuité du service public éducatif français à l'international.



EN SAVOIR PLUS :

[Internet](#) le communiqué de la FCPE.



2

VAR

La FCPE alerte sur une école inclusive mise à mal

Le 15 février 2026, la FCPE du Var a adressé un courrier au ministre de l'Éducation nationale, à la rectrice et au directeur académique pour dénoncer de graves dysfonctionnements dans la mise en œuvre des plans d'accompagnement personnalisé (PAP). Ces difficultés, loin d'être isolées, témoignent d'un problème structurel qui fragilise le principe d'école inclusive.

Des droits entravés et des pratiques contestées

Dans plusieurs collèges et lycées du Var, l'absence de médecins scolaires empêche la validation officielle de nouveaux PAP. Des documents « de type PAP », sans valeur réglementaire, sont alors proposés aux familles. Une situation qui rompt l'égalité d'accès aux droits, notamment pour les élèves dont les troubles sont diagnostiqués tardivement.

La FCPE dénonce aussi des limitations arbitraires du nombre d'aménagements, parfois restreints à cinq, y compris pour des élèves « multidys ». Ces pratiques, jugées incohérentes, vont à l'encontre des besoins individualisés.



Au-delà des élèves, les enseignants sont eux aussi fragilisés, contraints d'adapter leurs pratiques sans cadre clair. La FCPE rappelle que la loi du 11 février 2005 garantit une scolarité adaptée à chacun. Elle appelle l'institution à mobiliser des moyens humains, clarifier les consignes et assurer le respect effectif de l'école inclusive.

1

NATIONAL

Repas à 1 euro : une aide pour tous les étudiants en 2026



La FCPE a participé à une réunion d'information du Crous, destinée aux fédérations de parents d'élèves. Parmi les points à retenir : la généralisation du repas à 1 € à tous les étudiants dès le 1^{er} mai 2026, annoncée par le Premier ministre. Les demandes de bourse ou de logement passent par le dossier social étudiant (DSE), à compléter du 2 mars au 31 mai 2026. Il est conseillé de le remplir même sans être boursier au lycée. Les logements Crous sont accessibles aux non-boursiers, avec priorité aux boursiers. Les attributions se poursuivent tout l'été.



EN SAVOIR PLUS :
Internet.lescrous.fr

3

SEINE-MARITIME

En colère contre des suppressions de postes incompréhensibles

Le 11 février 2026, parents et enseignants se sont rassemblés à Rouen et Caen pour dénoncer la suppression de 272 postes annoncée par le ministère de l'Éducation nationale dans l'académie de Normandie. La mesure prévoit 135 postes en moins dans le premier degré, 119 dans le second et 18 postes administratifs. La FCPE exige le maintien des postes, alerte sur des classes surchargées, un suivi dégradé et un manque accru d'accompagnement pour les élèves les plus fragiles. Alors que les AESH, AVS, enseignants spécialisés, infirmiers, psychologues et médecins scolaires sont déjà en nombre insuffisant, ces suppressions sont incompréhensibles et inacceptables.



31

C'EST LE NOMBRE

d'élèves en moyenne par classe dans les collèges, selon Anthony Berthelot, président de la FCPE de Seine-Maritime.



EN SAVOIR PLUS :
[Facebook Lire le post.](https://Facebook.com/Lire.le.post)

Portrait



Gabrielle Légeret, 32 ans, fondatrice et dirigeante de l'association De l'or dans les mains, se bat pour faire découvrir les métiers manuels à la jeune génération.

“Réhabiliter l'intelligence manuelle”

Propos recueillis par ÉMILIE GILMER

66 Dans sa jeunesse, elle a fait partie de ces élèves « peu scolaires », ceux qui ne répondent pas complètement aux attendus académiques. « J'étais une enfant très créative, dit-elle. Je faisais plein de choses de mes mains, je passais beaucoup de temps dans la forêt à construire des cabanes. Mais j'ai pourtant eu un parcours scolaire chaotique, avec deux redoublements, parce que ce n'était pas des compétences très utiles pour passer d'une classe à l'autre... »

Avec le recul, Gabrielle sait qu'elle a eu de la chance d'échapper au décrochage, grâce à « un enseignant de français qui a cru en moi et qui m'a permis de redresser la barre », confie-t-elle. La suite de son parcours est brillante (Hypokhâgne, khâgne et Sciences Po Paris), mais la jeune femme n'a pas oublié. Au point d'en faire un combat. Après un premier engagement auprès de l'association Rura (ex-Chemins d'avenirs), qui accompagne les jeunes des zones rurales dans leur orientation, elle crée sa propre association en 2021. Son but : aider les collégiens à révéler leur potentiel manuel et le valoriser au sein de l'institution scolaire...

Une autre façon d'enseigner

Le programme que propose De l'or dans les mains aux établissements s'articule autour de deux types d'actions : des ateliers pratiques conçus et animés par des artisans locaux (indépendants ou salariés d'entreprise) et des temps en classe où les enseignants approfondissent des thématiques à l'aide de supports créés par l'association. « Une année durant, les élèves vont fabriquer plusieurs objets ou expérimenter un geste, toujours en lien avec leurs programmes scolaires, explique-t-elle. Ce peut être, par exemple, concevoir une étagère avec un menuisier à partir du programme de géométrie. » Car l'enjeu qui sous-tend cette expérience est clair : instiller à l'école une autre façon d'apprendre. « L'idée est de se demander comment les savoirs fondamentaux peuvent aussi être enseignés par des temps de pratique, précise-t-elle. Les professeurs sont de plus en plus nombreux à se poser cette question et à chercher d'autres méthodes, d'autres façons de faire, qui permettraient de « parler » à des élèves qu'ils n'arrivent pas à intéresser avec une pédagogie très descendante. »

Des métiers de demain

Car la jeune femme en est convaincue : l'intelligence manuelle est un levier extraordinaire en matière de bien-être des élèves et de réussite éducative. Sans compter les perspectives d'avenir qu'elle ouvre. « D'ici 2030, 2,8 millions de postes seront nécessaires à la planification écologique dont 90 % seront des postes de techniciens et d'ouvriers en menuiserie, agriculture, rénovation du bâtiment, etc. Alors que, dans le même temps, l'intelligence artificielle va détruire beaucoup d'emplois tertiaires », rappelle-t-elle. Reste à informer (les jeunes, les parents, les enseignants) et surtout à déconstruire les idées fausses qui collent encore à la peau des métiers manuels. « Ça commence à changer, c'est différent d'il y a vingt ans, mais il y a encore un manque de connaissance de ces métiers, qui sont clairement aujourd'hui des métiers innovants en phase avec les enjeux contemporains », observe-t-elle. Elle a d'ailleurs publié un ouvrage (*En finir avec les idées fausses sur les métiers manuels et l'artisanat*, éd. de l'Atelier, 2025) et a même été nommée par le gouvernement, en 2023, référente jeunesse du plan du gouvernement en faveur des métiers d'arts. Une mobilisation tous azimuts qui n'est pas près de faiblir. Depuis 2021, déjà 10 000 collégiens ont bénéficié des actions de son association.



EN SAVOIR PLUS :

Internet delordanslesmains.com

ASSURANCE **ACCIDENT**

Qui est couvert sur toute la ligne ?

Une chute à vélo, une glissade dans les escaliers... et c'est tout le quotidien qui est bousculé. Avec l'assurance Famille MAE, vous êtes accompagnés : aide à domicile, garde d'enfants, soutien financier... Des solutions concrètes pour alléger votre quotidien en cas d'accident.

mae.fr

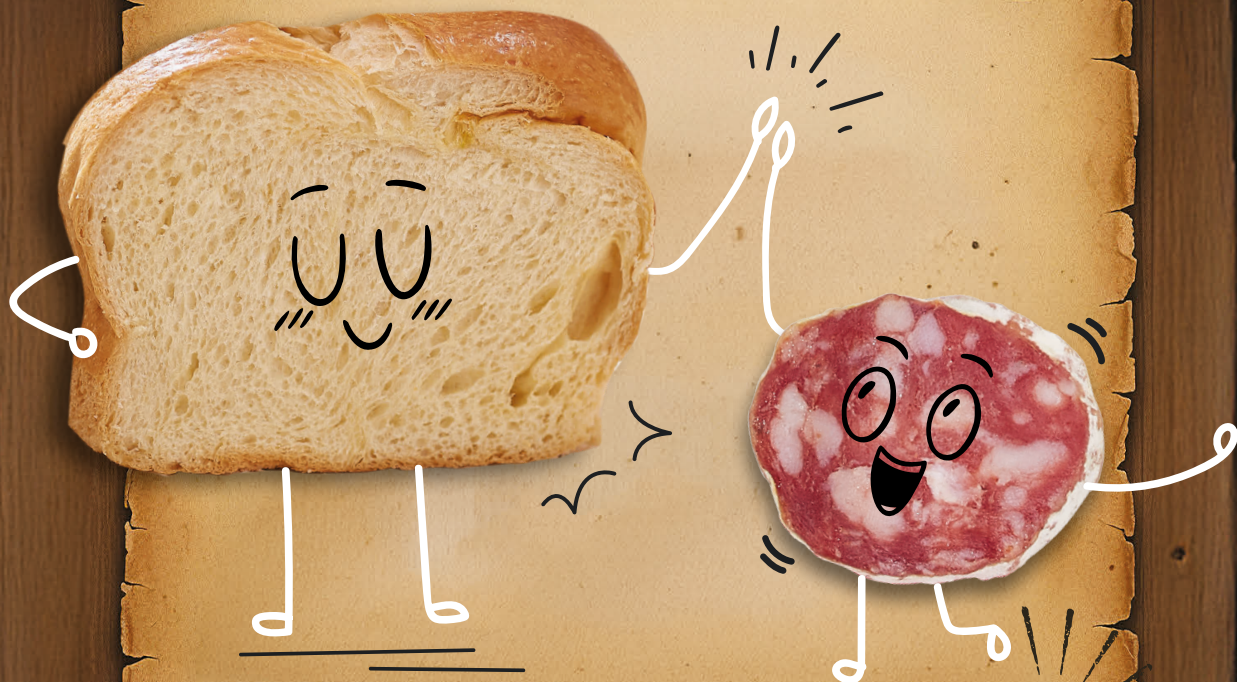


GRANDIR
AVEC ASSURANCE

initiatives.fr

AU CŒUR DES PROJETS
SCOLAIRES ET ASSOCIATIFS

WANTED



**2 ACTIONS
QUI MATCHENT**

avec vos projets !

20 à 25% de bénéfices

Pas d'avance d'argent

Sans risque

Financez vos projets avec
des actions clés en main
sur INITIATIVES.FR

